

## La réforme des rythmes scolaires

Dès la publication du décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, cette réforme a provoqué une levée de boucliers des enseignants, des directeurs d'établissements, des associations de parents d'élèves, des communes, des associations qui interviennent dans le périscolaire.

Depuis cette date trois ministres de l'Education Nationale se sont succédés pour faire aboutir cette réforme qui au départ semblait satisfaire tout le monde..

Pour étudier ce qui reste aujourd'hui un problème la Commission Education Formation de l'UDAF13 a rassemblé toute une série d'articles de la presse locale et nationale, des études de l'UNAF, de certaines UDAF, dont celle très détaillée de l'UDAF de l'Isère.

En octobre 2014 le Président de l'UDAF, Christophe Magnan, adressait un courrier à tous les Représentants de l'UDAF dans les CCAS leur demandant de décrire comment cette réforme était vécue dans leur village ou ville. L'analyse des réponses reçues a permis un éclairage sur les problèmes rencontrés.

La Commission n'a pas la compétence à porter un jugement sur l'application de cette réforme, mais de rendre compte d'un certain nombre de difficultés rencontrées par les familles. La liste qui suit n'est pas exhaustive mais tient compte des principales remarques :

- Les parents se plaignent d'une fatigue accrue des enfants
- Les rythmes scolaires ne semblent pas mieux adaptés aux familles qu'auparavant
- Des difficultés d'organisation persistent dans un grand nombre d'écoles à Marseille notamment
- La réforme a mis certains parents en difficultés pour s'organiser le mercredi matin
- La réforme aurait amené de nombreux parents à faire abandonner une activité périscolaire « libre » à leurs enfants compte tenu de leur état de fatigue

avec une forte désorganisation des associations

- Les Temps d'Activité Périscolaires et l'obligation de rechercher des modes de garde en raison de la désorganisation des rythmes familiaux ont généré de nombreux coûts supplémentaires pour les familles
- La qualité des activités préscolaires est extrêmement variable selon que la commune dans laquelle on se situe est riche et bien équipée ou pauvre et mal pourvue en équipements collectifs
- Enfin se pose dans certaines communes la question de la cantine le mercredi

Il n'est donc pas étonnant que les avis des parents soient très divergents selon leurs lieux de résidence et de scolarisation de leurs enfants.

La distorsion que génère cette loi nous apparaît très problématique car elle met un peu plus à mal le principe d'égalité devant l'école de la République et ce sont bien évidemment les communes ou quartiers accueillant les populations les moins favorisées qui se trouvent à nouveau pénalisées.

Consciente de tous ces effets négatifs, Madame la Ministre de l'Education Nationale lors d'une intervention à l'Assemblée Nationale a répondu à une interpellation d'un député : « Ma porte est ouverte pour l'ambition d'un temps scolaire amélioré et d'un temps périscolaire de qualité ».

Madame la Ministre semble donc pleinement informée que les effets positifs de cette réforme tardent à se faire sentir. S'il en était encore ainsi à la rentrée 2015 il ne serait alors plus possible au terme de deux années de mise en place de s'abriter derrière les « ratés » d'une période de transition.

Au terme de deux ans de mise en place nous osons espérer que les familles seront mieux entendues sur ce sujet que par le passé et que la rentrée 2015 se déroulera dans un climat plus apaisé et plus respectueux des intérêts et des rythmes des enfants et de leurs familles.

**A. BETTINI**, Commission Education Formation - UDAF13



## Quoi de neuf à l'UDAF 13 ?

### Analyse des pratiques pour les cadres de l'UDAF

Après la mise en place d'une mutualisation pour les mandataires judiciaires à la protection des majeurs, l'UDAF 13, l'ATP et l'ASHM ont décidé de poursuivre cette démarche en mutualisant des séances d'analyse des pratiques pour leurs cadres respectifs à raison d'une séance par mois.

Cette action vise à outiller le salarié. Elle doit lui permettre de développer une posture réflexive sur ce qu'il fait. Il s'agit d'un travail sur l'implication personnelle dans les situations professionnelles.

Au-delà de l'analyse des pratiques cette collaboration entre les trois services mandataires du département doit permettre de renforcer notre collaboration au profit des usagers que nous accompagnons.

### Une nouvelle journée d'information pour les tuteurs familiaux

L'association des tuteurs familiaux des Bouches-du-Rhône avec l'appui de l'UDAF 13 propose en avril une nouvelle journée d'information à destination des personnes assurant ou souhaitant assurer la tutelle d'un parent.

Le thème de cette rencontre abordera la relation avec les juges, la co-tutelle des deux parents, la tutelle et après, la confidentialité des comptes,...

Isabelle VELAIN, responsable de l'Espace tuteurs Familiaux de l'UDAF 13 animera cette journée et répondra aux questions.

Rendez-vous donc jeudi 23 avril 2015 de 14h à 17h au siège de l'UDAF 13 (salle de conférence).

**Renseignements** : tuteurs.familiaux@udaf13.fr

### L'évaluation interne à l'UDAF : point d'étape

Conformément aux obligations de la loi du 2 janvier 2002, l'UDAF des Bouches du Rhône a entrepris une démarche d'évaluation interne pour les services de Protection Juridique des Majeurs et Délégués aux Prestations Familiales. Cette dernière s'inscrit également dans le prolongement de la démarche qualité.

Nous avons voulu une évaluation interne participative sollicitant l'ensemble des salariés concernés (Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs, Délégués aux Prestations Familiales, assistants, responsables, salariés des services supports,...)

Si nous devons scinder l'évaluation interne en deux phases nous pourrions identifier une première phase de concertation et une seconde de rédaction. A ce stade de la démarche, nous avons réalisé la phase de concertation à partir d'un référentiel et entamé la rédaction du rapport d'évaluation interne. Le calendrier de travail élaboré au début de la démarche est actuellement respecté et notre échéance reste inchangée : finaliser la rédaction du rapport d'évaluation interne d'ici la fin de l'année.

Samedi 30 mai 2015  
Chateauneuf-les-Martigues  
**Assemblée Générale 2015  
de l'UDAF 13**  
de 9h à 12h30  
*Réservez la date dès à présent !*

## Du côté de l'UNAF...

### «Quel budget pour mener une vie décente ?»

L'ONPES vient de présenter ses budgets de référence. Pour l'UNAF, ce nouvel outil complète de manière pertinente son propre outil d'évaluation d'un minimum de vie décente : les budgets types. Tous deux déterminent le seuil en dessous duquel, sauf circonstances particulières, commencent les risques de privation. Il est intéressant de croiser ces deux outils pour mieux définir et faire connaître les besoins des familles mais aussi estimer la pertinence du montant des minimas sociaux et des prestations familiales.

Téléchargez « Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale » et accédez à plus d'informations sur [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)

### L'année 2015 à l'UNAF : déjà 70 ans et une 101e UDAF

Le 3 mars 1945, le Gouvernement provisoire de la République créait l'UNAF et les UDAF, chargées de représenter les familles dans une France en reconstruction. 70 ans plus tard, les liens qui unissent l'institution familiale et les pouvoirs publics sur le territoire restent toujours actifs et dynamiques. A la demande des pouvoirs publics, l'UNAF accompagne la toute récente UDAF de Mayotte afin que, dans ce département, comme dans tous les départements de France, l'Etat et les collectivités territoriales puissent s'appuyer sur ce partenaire institutionnel pour organiser les services aux familles.

### Les tout-petits et les écrans : Étude sur les attitudes des parents



rôle déterminant des parents .

Depuis plusieurs années, l'UNAF souhaite mieux comprendre le rapport qu'entretiennent les familles vis-à-vis des écrans, afin de mieux les accompagner. L'UNAF a ainsi réalisé plusieurs études et guides conseils auprès et en direction des parents et des enfants, sur le téléphone portable, les jeux vidéo ou encore les réseaux sociaux. Ces travaux complètent de nombreuses recherches sur les pratiques médiatiques des enfants et le

à travers cette nouvelle étude, l'UNAF a souhaité poursuivre son action et s'intéresser à une question sur laquelle il existe bien peu de données : l'usage des écrans par les enfants de moins de 3 ans.

**En téléchargement sur [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)**

## ACLAP : 30 ans déjà !



Dans le cadre de son 30<sup>ème</sup> anniversaire, l'ACLAP, vous invite à une conférence animée par Monsieur Jean-Claude RICCI, agrégé des facultés de droit, professeur des Universités à l'Université d'Aix-Marseille :

«L'intergénérationnel : mode, gadget ou nécessité»

Date : jeudi 16 Avril 2015 à 13h 45

Lieu : ALCAZAR Cours Belsunce 13001 Marseille

Infos : 04 91 48 53 33

## MFR de Lambesc : 25<sup>ème</sup> foire aux plantes



La Maison Familiale Rurale de Lambesc, établissement d'enseignement horticole vous invite à sa 25<sup>ème</sup> foire aux plantes, avec la participation de nombreux professionnels.

A l'occasion de cette foire vous retrouverez des stands en plein air, des expositions en salle

et un stand organisé par les élèves.

Un parking est assuré à l'entrée de l'établissement.

Entrée gratuite.

Date : dimanche 26 avril 2015 de 10h à 18h

Lieu : MFR Lambesc - Domaine de Garachon 13410 Lambesc (sur la route nationale 7 - entre Cazan et Lambesc).

Infos : mfr.lambesc@mfr.asso.fr - 04 42 57 19 57

www.garachon.org

## EFA 13 : Une éducation sans violence: pourquoi et comment?



EFA13 organise une conférence d'Olivier Maurel sur la violence éducative ordinaire. Olivier Maurel, auteur de nombreux ouvrages spécialisés sur la violence éducative ordinaire nous propose de repenser l'éducation de nos enfants. A travers

le temps et à partir de recherches scientifiques, il démontre que la violence faite aux enfants altère leurs capacités d'apprentissage et relationnelles.

Entrée gratuite sur inscription. Places limitées.

Date : Dimanche 19 Avril 2015 à 15H

Lieu : UDAF13 - Salle de conférences - 143 avenue des Chutes Lavie 13013 Marseille

Contact : contact.efa13@laposte.net

http://www.efa13.com

## Animasport

L'association Animasport, 148 chemin de four de Buze, 13014 Marseille, ouvre les inscriptions des stages de multi-activités sportives pour les vacances de printemps et d'été, réservés aux enfants de 3 à 13 ans au tarif de 20 € la journée, 13 € la ½ journée avec possibilité de repas sur place (prévoir 3 €), (ANCV, chèques L'attitude 13, etc. acceptés).

Au programme des activités sportives individuelles (Trampoline, athlétisme, tir à l'arc, tennis, gymnastique, pétanque ...) ou collectives (Football, basket, base-ball, hand ball...) des activités ludiques (Jeux d'eau, olympiades, course d'orientation, grands jeux, structures gonflables...).

Un accueil tous les mercredis fonctionne sur le même principe jusqu'au mois de juillet.

Retrouvez nous sur le site ANIMASPORT.EU afin de découvrir également nos activités pour adultes, tel que l'aquagym et l'apprentissage de la natation dans les piscines municipales de Frais Vallon et Saint Joseph, les cours de gymnastique dans les espaces senior du Conseil Général 13, nos séjours en Corse en bord de mer durant toute l'année.

Contact : 06.60.15.84.39

## Soliane : nouvelle expérience Match Pro



L'association SOLIANE, d'aide et de soutien aux familles d'enfants présentant une anomalie de développement vous convie à une nouvelle expérience match pro de Basket.

Vous pouvez acheter les places en ligne sur le site helloasso.com au tarif préférentiel de 10€.

La recette de ces ventes sera reversée à l'association.

Date : 04 avril 2015 à 20h

Lieu : Palais des Sports de Marseille

Infos : Soliane - 44 Bd Rabatau 13008 MARSEILLE

contact@associationsoliane.fr

## La résidence ADMR «La Mazurka» a ouvert ses portes en février à Saint Andiol !



« Une maison de retraite ou un EHPA Etablissement pour personnes âgées cela peut faire penser à vieillissement, perte d'autonomie, fin de vie...difficile d'imaginer un lieu de vie

moderne, chaleureux, humain et coloré.

Alors quand on accorde Crèche et EHPA ça rime avec Inter-génération...

C'est ici le souhait de l'équipe de bénévoles de l'association ADMR La Mazurka (EHPA) l'association ADMR Les Papetons (crèche) et de la direction qui ont pensé ce lieu de vie dynamique au look acidulé.

Bien entendu dans les 54 appartements, la sobriété et la touche déco sera apporté par les résidents qui auront libre choix concernant l'aménagement de leur intérieur ».

Infos : federation@admr13.org - Tél : 04 90 92 55 30 - Fax : 04 90 92 55 29

## L'association Massai Marseille



L'association MASSAI : Marseille Accueil Solidarité Santé Accompagnement Intégration, est une association loi 1901 et a été créée en 2007. Elle est composée de 2075 adhérents (enfants inclus) issus de diverses communautés. L'association œuvre pour une société inclusive où chacun peut trouver sa place et prendre part à toutes les dimensions de la vie sociale et économique.

Elle a pour but de favoriser l'accès aux écoles pour les jeunes et l'accès aux droits pour les parents.

Les points forts de l'association sont :

- L'accompagnement à la parentalité et à la scolarité en partenariat avec la Mairie centrale de Marseille, Madame Catherine GINER. Ce projet concerne les enfants de CE1 à CM2 qui ont des difficultés de lecture. Les enfants sont pris en charge par un accompagnateur individuellement, afin que l'apprentissage soit plus efficace.
- Les colis alimentaires : l'association en partenariat avec la Banque Alimentaire des Bouches-du-Rhône, vient en aide aux familles les plus démunies. Pour une somme dérisoire, un colis composé de féculents, farine, conserves, laitage, fruits et légumes sont remis à la famille régulièrement.

Contact :

Association MASSAI - 53, rue de Crimée 13003 Marseille  
Tél. 04 84 18 02 04 - E mail : massaimarseille@gmail.com



## La réduction du congé parental :

« Mesure d'économie déguisée ou véritable partage du temps parental ? »

Qu'en pensez-vous ?

### Agenda & Infos

#### EEM : Qui parle au nom de la personne handicapée ?



L'Espace Ethique Méditerranéen de l'Hôpital de la Timone en partenariat avec l'URAPEI PACA (Union Régionale des Associations de Parents et d'Enfants Inadaptés) organise une journée du CEREM (Centre d'Études et de Recherches en Éthique Médicale) consacrée à la parole de la personne atteinte de handicap mental.

« Comment peut-elle s'exprimer lorsqu'elle est dans l'impossibilité de parler ? Qui est le mieux placé pour transcrire sa parole ? Comment s'assurer que les porteurs restituent fidèlement le sens d'une demande ? L'histoire montre que la parole des personnes handicapées a souvent été confisquée par des tiers bienveillants. Aujourd'hui, nous avons changé de paradigme éthique et juridique. Le principe d'autonomie réclame que, dans la mesure de ses possibilités, tout patient puisse participer à la décision qui la concerne. Parents, mandataires, associations, professionnels de santé seront présents pour évoquer les freins à l'évolution des pratiques.»

**Date :** 17 avril 2015

**Lieu :** Amphithéâtre HA1 - Hôpital de la Timone - Marseille

**Contact :** CEREM, EEM, Hôpital Adultes de la Timone, 264 rue St Pierre, 13005 Marseille – Tél : 04 91 38 44 27 / Fax : 04 91 38 44 28 - secretariat.eem@ap-hm.fr

#### Stages 13 sport



L'éducation et le sport véhiculent des valeurs qu'il est nécessaire de transmettre à nos jeunes.

Afin de favoriser l'accès à des activités de qualité durant les vacances à tous les collégiens, le Département des Bouches-du-Rhône apporte son soutien depuis plus de 10 ans aux associations organisatrices des stages sportifs. D'une durée d'une semaine, sans hébergement et sans transport, durant les vacances scolaires printemps/été/automne sur l'ensemble du département, ces stages multi-activités ou spécifiques comprennent les activités, les déjeuners et les goûters.

**Renseignements :** cg13.fr ou 0811 880 088

#### Colloque urbanisme et santé



Le Comité Régional d'Éducation pour la Santé PACA et l'ARS organisent un colloque régional intitulé «Pour un urbanisme favorable à la santé : des clés pour outiller les collectivités». Parmi les thèmes abordés : Urbanisme et santé : quels liens ? Quand la promotion de la santé passe par la ville, un outil d'aide à la décision en amont des projets d'aménagement du territoire

**Date :** 16 avril 2015 - **Lieu :** Technopole de l'Arbois - Aix en Provence - **Renseignements :** elodie.petard@cres-paca.org  
**Inscriptions en ligne :** <https://fr.surveymonkey.com/s/colloquecrespaca>

#### Place et rôle des usagers et des représentants d'usagers en établissement de santé



Sciences Po Aix et le Collectif Inter Associatif Sur la Santé (CISS) PACA proposent une journée d'information sur la place et le rôle des usagers et des représentants d'usagers en établissement de santé. Deux interventions ponctueront cette journée :

- Le droit des usagers dans le médico-social par Chantal Matheron permettra d'analyser les droits fondamentaux des usagers, tels que garantis par la loi du 2 janvier 2002

- Le rôle et la place des représentants des usagers dans les établissements de santé par le Dr. Christine BARA. Le CHU de Marseille a mis en place en mars 2014 un nouveau mode de représentation et de partenariat avec les représentants des usagers.

**Date :** 28 avril 2015

**Lieu :** Hôtel Aquabella - 2 rue des étuves - 13100 Aix-en-Provence

**Contact :** anne.meyer-heine@sciencespo-aix.fr - formation.continue@sciencespo-aix.fr

Tel : 04 42 17 05 27 / 04 42 17 04 74

#### Les adultes avec autisme sévère : mieux les comprendre pour mieux agir



L'association ADFA-SYNERGIES organise ses premières Journées Nationales de formation sur le thème : Les adultes avec autisme sévère : mieux les

comprendre pour mieux agir. « Partant du constat que la question de l'accompagnement au quotidien des adultes avec autisme sévère était encore peu abordée ces dernières années, qu'ils sont néanmoins accueillis dans de nombreux établissements, nous avons souhaité interroger les pratiques, les outils utilisés par les professionnels et ouvrir des perspectives.

**Date :** les 29 et 30 Avril 2015

**Lieu :** Centre des Congrès - Palais des Papes en Avignon

**Renseignements :** Responsable Congrès - Christine THOMAS - 06 82 57 03 26 - [www.synergies-congres.com](http://www.synergies-congres.com)

**Inscriptions :** Responsable logistique - 04 75 04 82 28

**Mail :** secretariat-synergies@outlook.fr